



L'ÉLEVAGE FÉLIN EN FRANCE

État des lieux et perspectives

En 2011, le LOOF a mené une vaste enquête auprès des éleveurs félines.

3965 questionnaires ont été envoyés, c'est-à-dire à toutes les personnes ayant inscrit au LOOF au moins une portée sur les deux dernières années.

635 réponses ont été reçues, soit un taux de retour de 16%, nettement plus important que ce qui est généralement attendu pour ce genre d'enquête (environ 4%), soulignant une véritable envie de s'exprimer sur le sujet.

Même si les personnes qui ont répondu au questionnaire sont sans doute parmi les éleveurs les plus impliqués, de grandes tendances ont pu être dégagées sur le type d'élevage, de taille petite à moyenne et souvent pratiqué en habitation, et sur les attentes des personnes que l'on peut considérer comme représentatives des acteurs de la sélection des races félines en France.

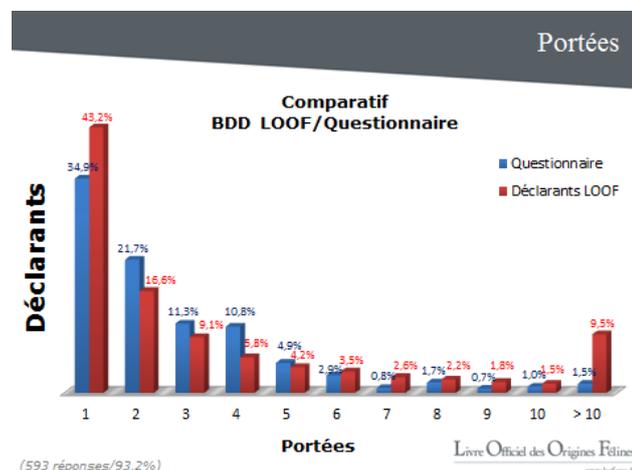
Différents thèmes abordés dans cette enquête vont être restitués ici.

- L'élevage en France (races, effectif, répartition)
- L'organisation de l'élevage (conditions, effectifs, reproduction, santé...)
- Les attentes vis-à-vis du LOOF (information, communication, système de qualification...)

Ce document est téléchargeable sur le site www.loof.asso.fr

1/ L'ÉLEVAGE EN FRANCE

▪ PORTÉES



Nombre de portées (sur les 12 derniers mois)

- **83,6 %** des déclarants ont eu de 1 à 5 portées, dont **34,9%** n'en ont qu'une et **21,7%** deux.
Moyenne de portées : 2,6/déclarant.

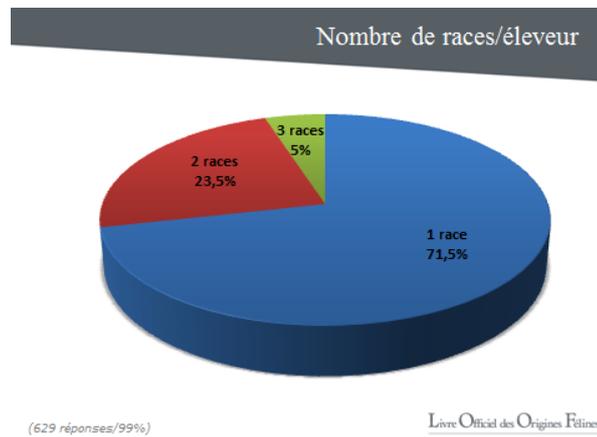
L'élevage félin est majoritairement constitué de petites structures avec une production réduite, ce qui a l'avantage de correspondre au mode de vie du chat, peu adapté aux gros effectifs.

- **51,2 %** des éleveurs ont eu leur première portée entre 2000 et 2009
- **32,2 %** des éleveurs ont eu leur première portée depuis 2010.

La moitié des déclarants est constituée d'éleveurs pérennes alors que l'autre moitié est composée de personnes soit qui débutent, soit qui arrêtent, soit qui ne font qu'une seule portée dans leur vie.

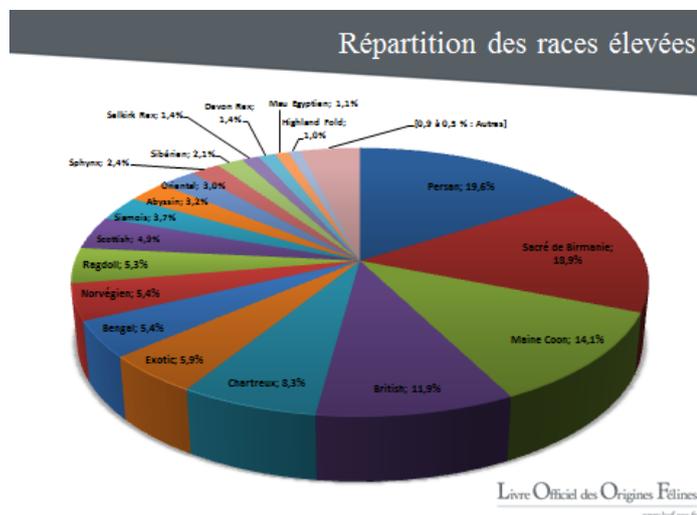
La proportion d'éleveurs stables est donc assez importante, ces informations étant corroborées par les statistiques de la base de données du LOOF.

■ RACES



- **71,5 %** des éleveurs n'élèvent qu'une race,
- **23,5 %** élèvent 2 races,
- **5 %** élèvent 3 races et +.

Il y a peu d'éleveurs multi-races, ce qui correspond souvent à de l'élevage « passion ».



Répartition des 10 premières races élevées par les sondés (2011)

RACES	Répartition 2011	À titre indicatif Nombre de pedigrees 2012	Rang 2012
Persan	19,6 %	4203	3
Sacré de Birmanie	18,9 %	4209	2
Maine Coon	14,1 %	5473	1
British Shorthair	11,9 %	1697	7
Chartreux	8,3 %	2213	4
Exotic Shorthair	5,9 %	803	9
Bengal	5,4 %	1965	5
Norvégien	5,4 %	1723	6
Ragdoll	5,3 %	1253	8
Scottish Fold	4,9 %	307	16
Siamois	3,7 %	349	15

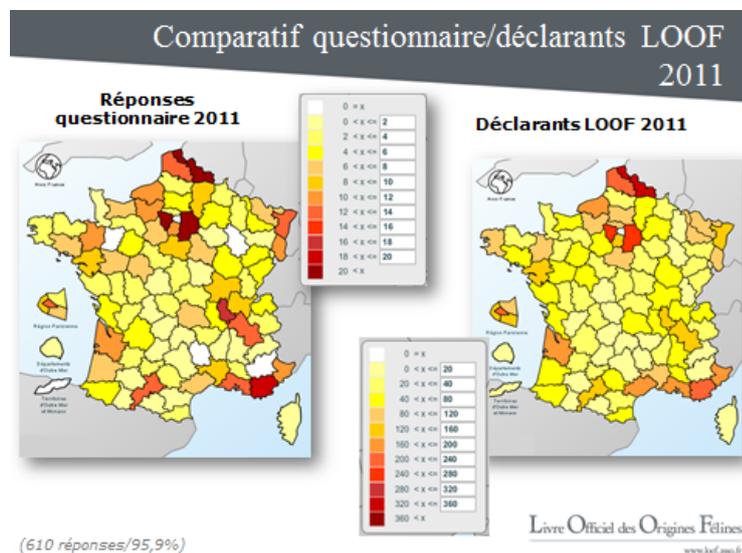
Longtemps, le Persan a été la première race de chat élevée en France comme en témoignent les réponses des personnes interrogées. Depuis 2012, elle a été supplantée par le Maine Coon, chat imposant et exigeant moins de toilettage, talonné par le Sacré de Birmanie, race classique et toujours appréciée.

On remarquera dans ce tableau, la fragilité des effectifs, seules 8 races dépassant les 1000 demandes de pedigrees par an.

▪ RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Les réponses à l'enquête confirment les données du LOOF, avec comme régions à forte densité d'élevages félins : l'Île de France, le Nord-Pas de Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, puis Rhône-Alpes, Alsace...

L'élevage félin est souvent pratiqué dans des zones urbaines (un chat s'élève très bien à l'intérieur) ou périurbaines avec toujours la prééminence de zones traditionnellement attachées à l'élevage des petits animaux (Nord-Pas de Calais, Alsace).

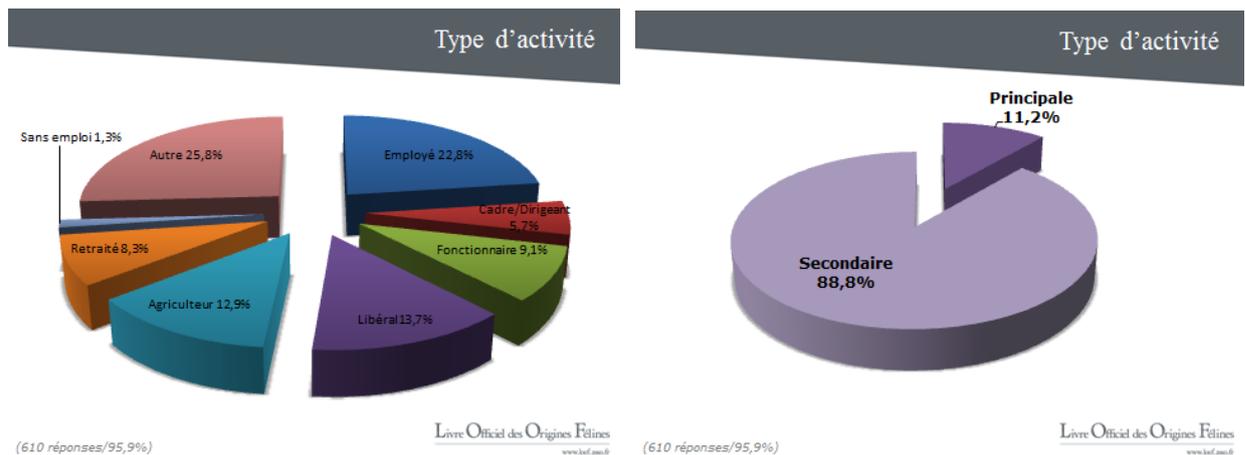


▪ TYPE D'ACTIVITÉ DE L'ÉLEVEUR

L'élevage félin français est essentiellement une activité secondaire (**88,8 %**).

11% des sondés ont répondu avoir l'élevage félin comme activité principale, ce chiffre se croisant probablement avec des réponses données par des personnes en retraite.

Les catégories socioprofessionnelles (activité principale) des sondés sont assez diverses, avec **22,8 %** d'employés, **13,7 %** de professions libérales, **12,9 %** d'agriculteurs, **9,1 %** de fonctionnaires, **8,3 %** de retraités...



▪ FORMATION

63 % des personnes interrogées ont répondu être capacitaires (validation des acquis par l'expérience, QCM ou CETAC option chat) avec des certificats obtenus principalement (**76 %**) entre 2000 et 2009.

▪ EXPOSITIONS FÉLINES

64,7 % des sondés participent à des expositions.

64,6 % font entre **1 et 5 expositions/an**, la moyenne se situant à **4 expositions/an**.

Les concours de conformité au standard sont donc considérés par la majorité des personnes ayant répondu comme faisant partie des moyens de la sélection.

▪ CLUBS FÉLINS

Clubs de race

42 % sont membres **d'1 club de race**, **18,4 %** de plusieurs.

39,6 % ne sont membres **d'aucun club**.

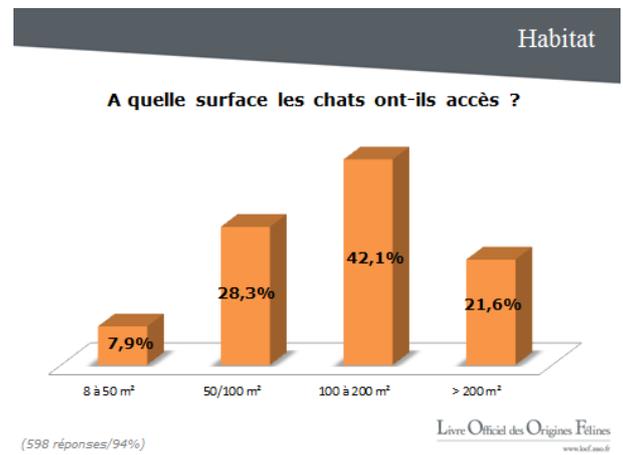
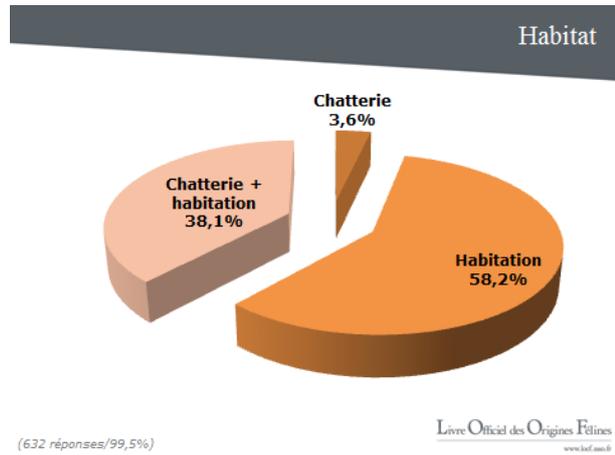
Clubs organisateurs d'expositions

30,4 % sont membres **d'1 club organisateur d'exposition**,

55,3 % ne sont membres **d'aucun club** d'exposition.

2/ L'ORGANISATION DE L'ÉLEVAGE

■ INSTALLATIONS



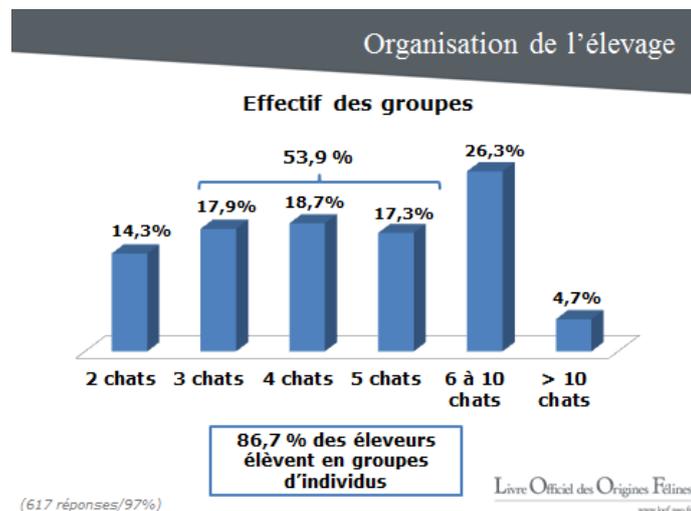
Une majorité (**58,2 %**) des personnes ayant répondu élèvent exclusivement en habitation, tandis que **38,1 %** conjuguent habitation + chatterie, souvent pour y héberger un mâle et souvent en extérieur.

L'espace mis à disposition des chats (habitation incluse) est de **100 à 200 m² pour 42,1 %** des sondés, ce qui signifie que les chats ont accès à la plus grande partie de l'habitation et ce qui suppose, du moins peut-on l'espérer, une forte proximité avec l'homme, indispensable à la bonne socialisation des chatons.

■ ORGANISATION

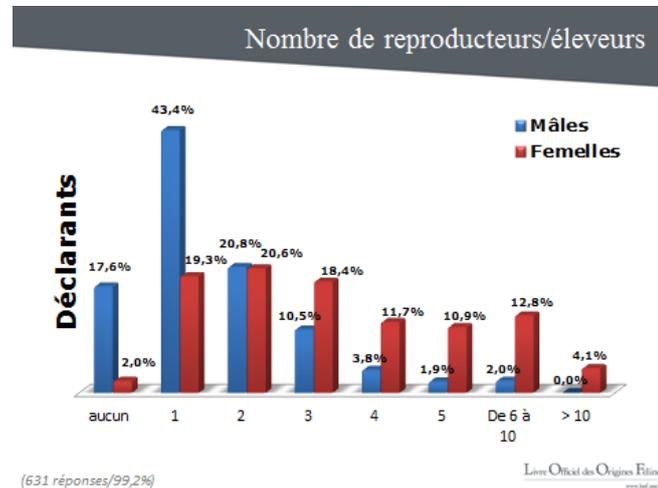
Les éleveurs pratiquent principalement l'élevage en formant des **groupes d'individus (86,7 %** des sondés). En majorité (**53,9 %**), les groupes sont constitués de **3 à 5 chats**.

La pratique de petits groupes répond à des besoins éthologiques (le chat est territorial) et sanitaires (maladies infectieuses).



▪ REPRODUCTEURS

- 70 % des éleveurs possèdent entre 1 et 4 femelles.
- 74,7 % des éleveurs possèdent entre 1 et 3 mâles.
- Une part non négligeable n'a pas de mâle et fait appel aux saillies extérieures (17,6 %)
- Une infime partie des éleveurs possèdent plus de 5 mâles (3,9 %) et plus de 10 femelles (4,1 %).



Age moyen des reproducteurs

L'âge moyen des reproducteurs est de 2,3 ans pour les mâles et 2,4 ans pour les femelles, ce qui est relativement jeune.

De plus, 44,2 % des éleveurs ont entre 1 et 5 mâles stérilisés et 53,7 % ont entre 1 et 5 femelles stérilisées.

Ces âges moyens peu élevés des reproducteurs s'expliquent sans doute par les difficultés pour les éleveurs de conserver les mâles entiers (marquages, obligation de séparer les mâles des femelles), mais aussi le fait que certaines femelles soient très souvent en chaleur. Il serait intéressant de revoir ces chiffres dans plusieurs années quand les nouveaux moyens de contraception (implants basés sur la desloréline ou la mélatonine, etc.) se seront répandus.

Beaucoup d'éleveurs conservent un ou plusieurs chats stérilisés.

▪ ECONOMIE

Les principaux postes de dépenses sont :

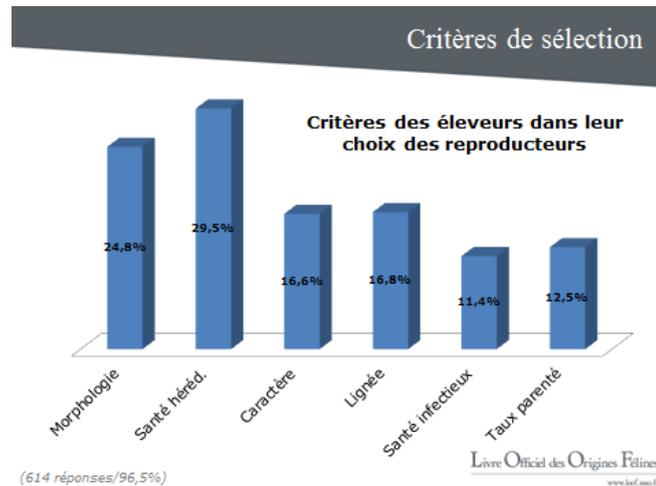
1. L'alimentation (49,9 % des réponses)
2. Les frais vétérinaires (43,3 % des réponses)

Les principaux moyens utilisés pour communiquer sont :

1. Site internet (52,5 %)
2. Sites d'annonces (19,2 %)
3. Réputation (14,5 %)
4. Expositions
5. Clubs de race
6. LOOF...

3/ SÉLECTION ET SANTÉ

▪ CRITÈRES DE SÉLECTION



Les critères de sélection des éleveurs dans leur recherche de nouveaux reproducteurs sont dans l'ordre :

- 1 - La santé (caractère héréditaire de maladies...) (29,5 %)
- 2 - La morphologie (24,8 %)
- 3 - Les lignées (16,8 %)
- 4 - Le caractère (16,6 %)
- 5 - Le taux de parenté (12,5%)...

Les personnes ayant répondu au questionnaire ont placé la santé comme premier critère de choix d'un reproducteur avant même la morphologie confirmant l'ordre du trépied indispensable à un élevage de qualité : santé, conformité, comportement.

▪ IMPORTATION

55,6 % des sondés importent des reproducteurs.

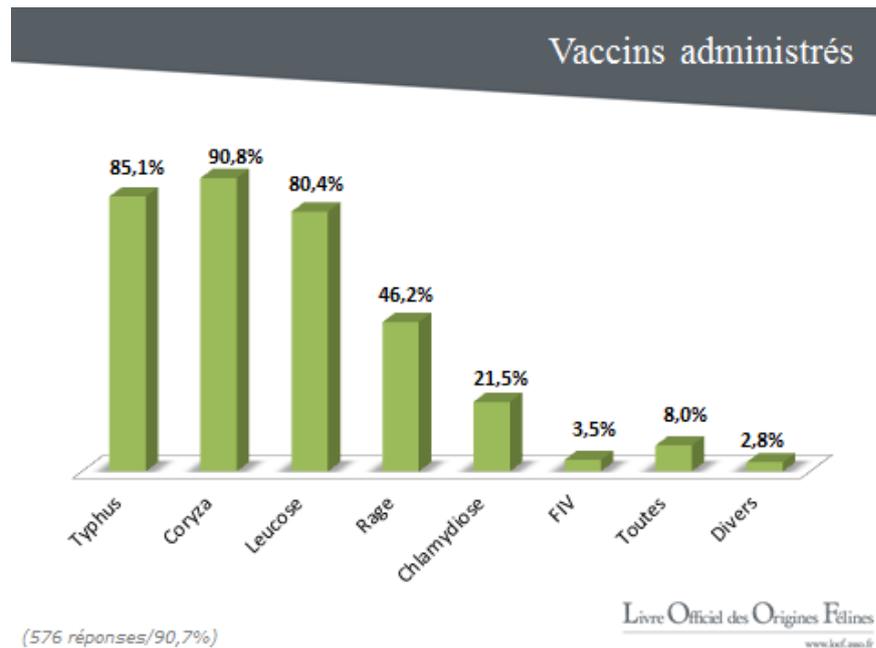
Les éleveurs sont prêts à parcourir de grandes distances pour trouver leurs reproducteurs :

- 32,8 %** jusqu'à 1000 km
- 29,2 %** n'ayant pas de limites

Les pays d'origine d'importation sont multiples, les principaux restant d'une part les pays proches géographiquement (Belgique : 14 %, Allemagne : 17,5 %, Suisse : 7,4 %...) et les grands pays d'élevage, même éloignés (USA : 10,5 %, Canada et Russie : 5,3 % chacun...)

Le chat de race voyage bien ! Et c'est tant mieux car les ressources génétiques limitées des races félines impliquent des échanges internationaux.

▪ VACCINS ET TESTS



Les principaux vaccins administrés sont ceux contre :

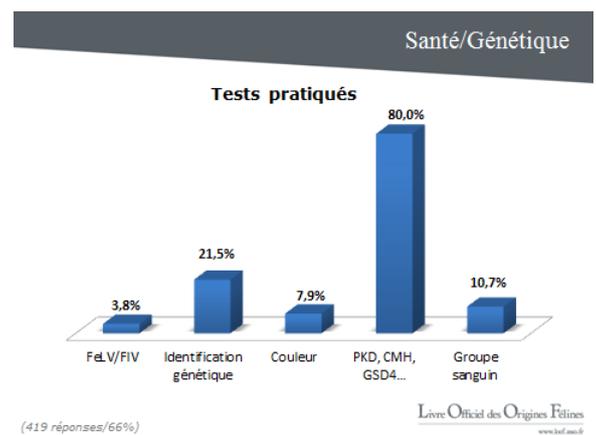
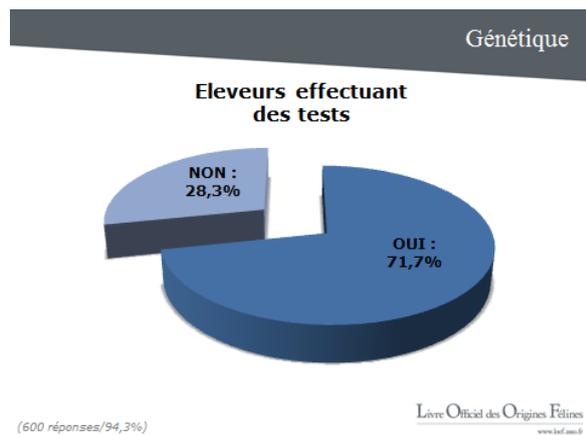
- Le coryza (90,8 %)
- Le typhus (85,1 %)
- La leucose (80,4 %)
- La rage (46,2 %)...

(NB : la question du sondage était ouverte ; pour le typhus et le coryza, les taux sont donc supérieurs si l'on tient compte des réponses « toutes » et « divers » qui incluent « toutes sauf rage », « toutes autorisées en France », « exigées en exposition »...)

Les gestes médicaux et sanitaires effectués avant une saillie extérieure sont :

- Test FIV (89,1 %)
- Test FeLV (88,1 %)
- Rappels de vaccins (83,3 %)
- Vermifugations (57,4 %)
- Traitement contre les puces et la teigne (50 %)
- Test coronavirus (30,2 %)

▪ GÉNÉTIQUE



37 % des personnes ayant répondu déclarent n'avoir **aucun problème** génétique dans la race qu'elles élèvent.

29,7 % déclarent avoir **1 problème** génétique dans la race élevée.

71,7 % des éleveurs ayant répondu déclarent **effectuer des tests génétiques**, sans qu'il soit possible de bien faire la différence entre les tests ADN (empreinte génétique) et les tests de dépistage de maladies héréditaires.

Ces chiffres très élevés sont sans doute augmentés par le fait que les personnes ayant répondu sont plus impliquées que la moyenne. Ils sont cependant encourageants.

80 % des tests génétiques pratiqués sont ceux permettant de dépister la **PKD, la CMH, la GSD4**.

21,5 % sont des tests ADN pour l'**identification génétique**.

64,3 % des personnes ayant répondu et ne faisant qu'**1 portée/an** pratiquent des tests génétiques, tandis que

74,4 à 79,4 % des personnes faisant entre **2 et 10 portées/an** pratiquent des tests génétiques.

▪ INSÉMINATION ARTIFICIELLE

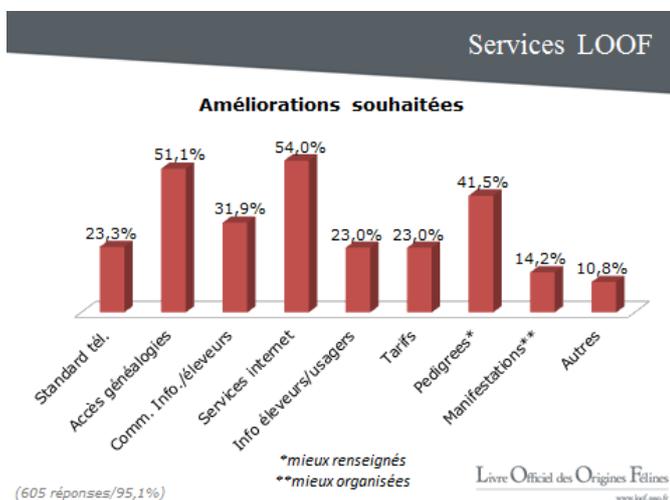
52,9 % des sondés déclarent être intéressés par la possibilité de l'IA.

Les raisons principalement évoquées sont l'éloignement des reproducteurs (transport de semence) et la sécurité sanitaire (maladies transmissibles).

LES ATTENTES VIS-À-VIS DU LOOF

▪ Après avoir posé des questions sur l'existant (types et pratiques d'élevage essentiellement), le LOOF a profité du questionnaire pour interroger les personnes qui inscrivent leurs chats au Livre des Origines sur leurs souhaits d'amélioration.

▪

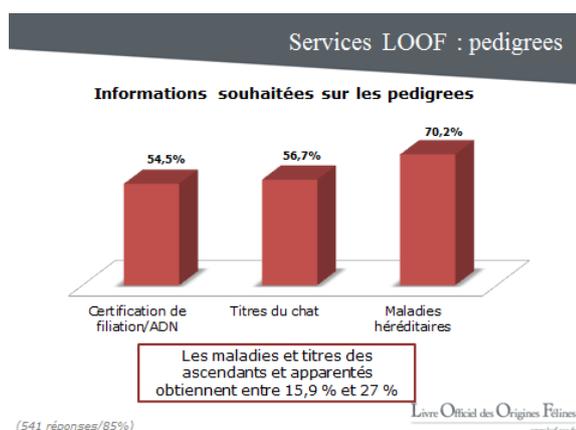


Les principales attentes des éleveurs sont, par ordre décroissant :

1. La déclaration en ligne (**54 %**)
2. L'accès aux données généalogiques (**51,1 %**)
3. Des pedigrees mieux renseignés, notamment sur la santé (**41,5 %**)

Si la déclaration en ligne (dématérialisation), dont la mise en place par le LOOF est en cours, et les pedigrees renseignés étaient des attentes connues, la possibilité de consulter en ligne la base de données des pedigrees est plus surprenante mais intéressante. Le LOOF en étudiera la faisabilité.

▪ **INFORMATIONS SOUHAITÉES SUR LES PEDIGREES**

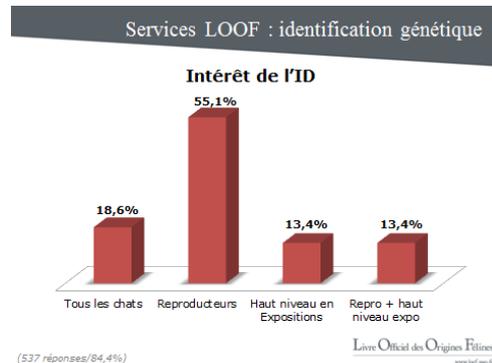


1. Maladies héréditaires (**70,2 %**)
2. Titres du chat (**56,7 %**)
3. Certification de filiation(ADN) (**54,5 %**)

L'inscription des résultats de tests génétiques des maladies héréditaires sur les pedigrees sera possible début 2014, répondant là au principal souhait des éleveurs.

De même, d'importantes améliorations sur les **libellés des titres obtenus en exposition** vont être apportées puisque le nom de la fédération qui a délivré le titre sera précisé sur les pedigrees LOOF dans les semaines qui viennent.

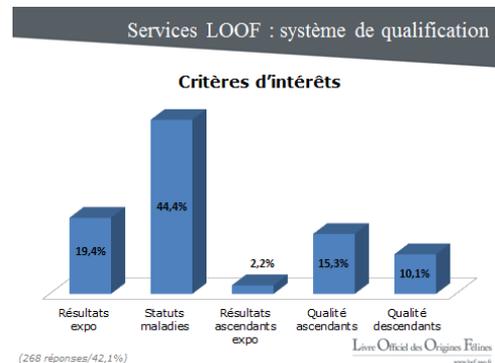
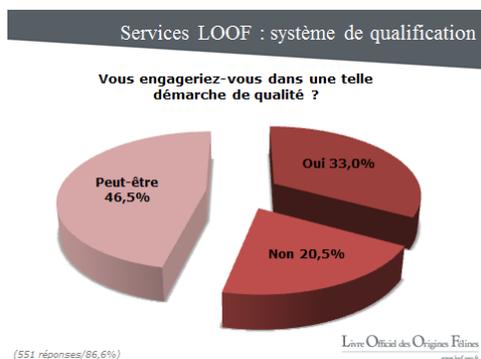
▪ IDENTIFICATION GÉNÉTIQUE



55,1 % des sondés ont exprimé leur intérêt pour l'identification génétique des reproducteurs.

Conscient de l'intérêt de l'identification génétique pour la garantie des origines (compatibilité de filiation) ainsi que pour le suivi des maladies héréditaires, le LOOF va proposer un nouveau service en 2014 qui aura pour but d'inciter un maximum d'éleveurs à rentrer dans le processus en proposant des prix attractifs basés sur un volume de commandes global LOOF + SCC.

▪ SYSTÈME DE QUALIFICATION DES REPRODUCTEURS



33 % des personnes ayant répondu affirmaient qu'elles étaient prêtes à s'engager dans une démarche de qualité, visant à inscrire leurs reproducteurs dans un processus de qualification.

46,5 % affirmaient être **peut-être** intéressés par ce système de qualification des reproducteurs. Les critères cités en priorité pour justifier l'intérêt du système de qualification étaient les suivants :

1. Les statuts des maladies (**44,4 %**)
2. Les performances en exposition (titres) (**19,4 %**)
3. Qualité des ascendants (**15,3 %**)

Le système de qualification des reproducteurs est en phase de finalisation, la possibilité d'inscrire les résultats des tests prédictifs sur les pedigrees étant une étape indispensable à sa mise en place. Le cahier des charges des clubs de race a été validé, le gros du travail restant à faire portant sur l'examen de conformité et la rédaction des grilles de sélection avec les clubs de race.